

# Parc naturel régional Baie de Somme Picardie maritime



Développer en préservant, Préserver en développant

# Intro - Le Parc Naturel Régional Baie de Somme Picardie maritime

L'équipe du PNR



**Pôle Environnement**

S.Desanlis



**Pôle Aménagement**

F.Brasseur



**Pôle Attractivité et  
Promotion**

M-A.Weyl



**Pôle Support**

B.Dalle





# PNR BSPM



## Liens web ciblés

<https://www.baiedesomme3vallees.fr/>

Atlas :

<https://www.baiedesomme3vallees.fr/accueil/amenagement/atlas-paysagers-patrimoniaux/>



## Communication

[v.fontaine@baiedesomme3vallees.fr](mailto:v.fontaine@baiedesomme3vallees.fr)

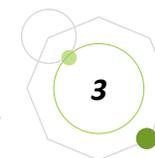
[06 81 66 31 89](tel:0681663189)



## Les documents utiles

- L'essentiel-Villages-courtils
- Sortir en famille
- Les atlas de la biodiversité (ABC)
- Les atlas patrimoniaux et paysagers

Parc naturel régional  
Baie de Somme Picardie maritime





## Sommaire

- Le PNR BSPM au sein du label
  - Palmarès des communes
  - Les rôles des structures
- Le cimetière végétalisé
- La gestion différenciée



# Le Parc naturel régional et le label VVF

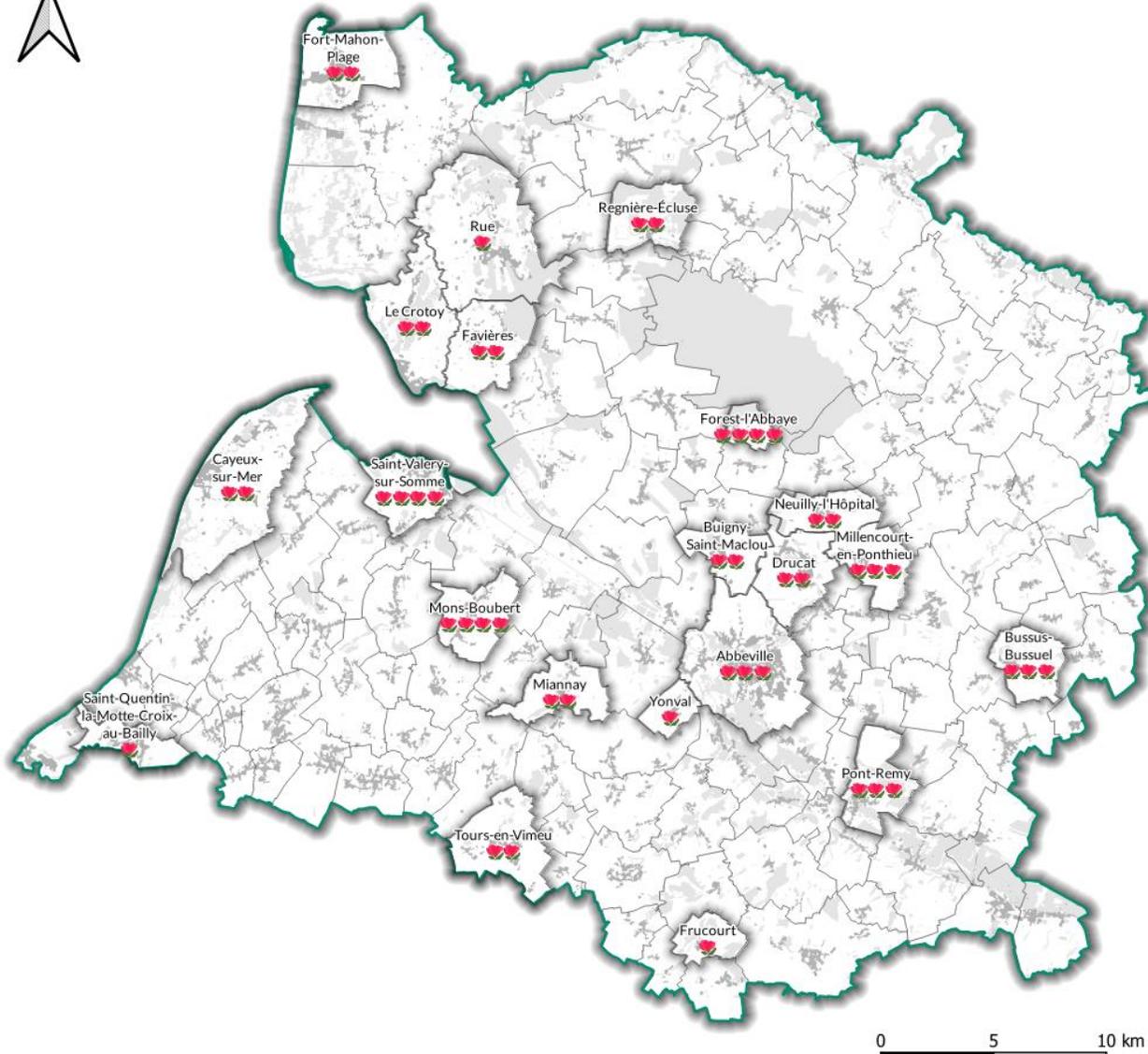
Comment obtenir sa première fleur

---

2 grandes orientations pour le PNR BSPM :

- Faire de la pédagogie de fond
- Impulser une synergie entre les communes et partager les bonnes pratiques

# Palmarès des communes qui sont labellisées VVF en 2021



0 5 10 km

Sources : BD\_topo IGN, MOS Picardie 2010  
Réalisation : BS3V novembre 2021

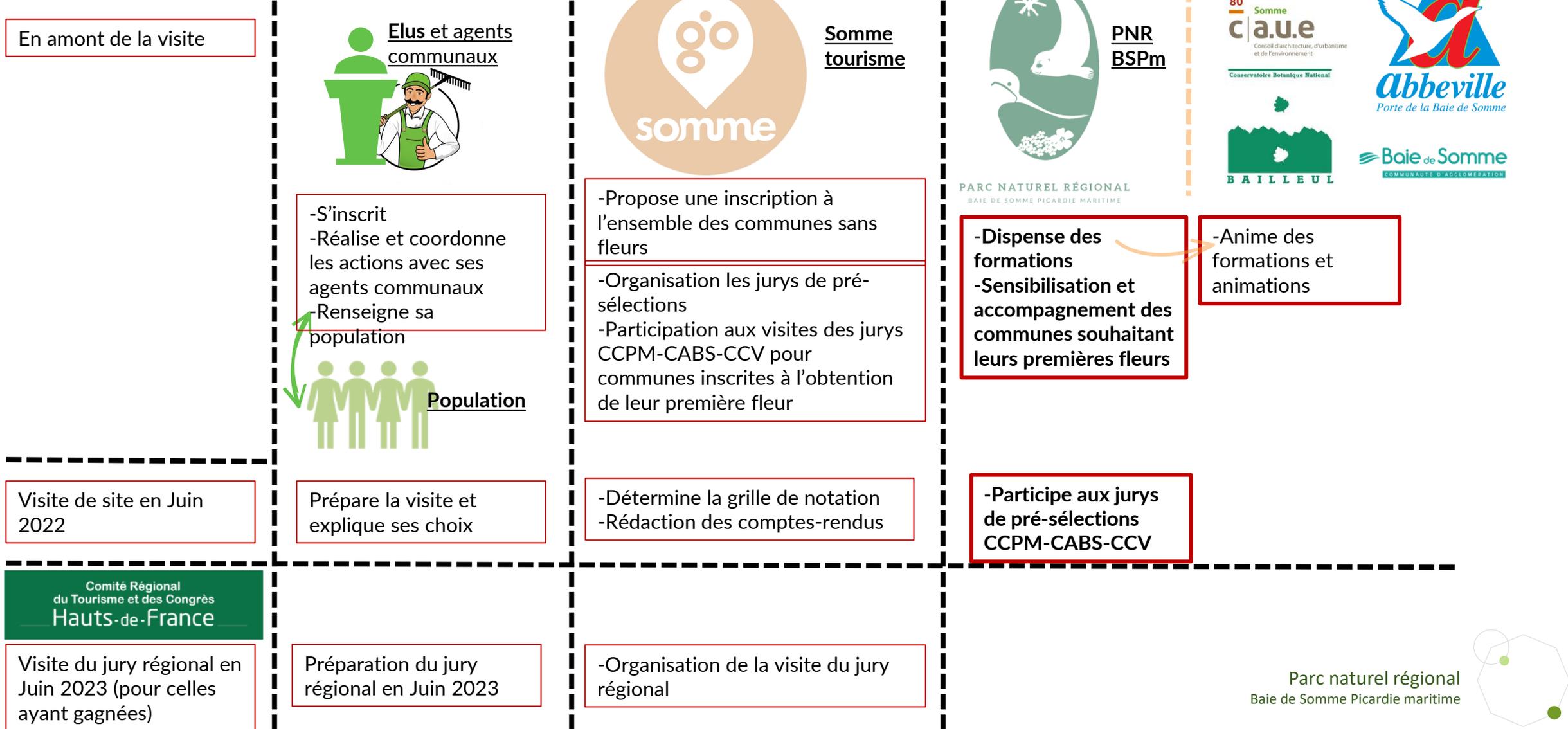
## Communes participantes au jury de pré-sélection 2021 et palmarès départemental :

- QUEND
- ST-QUENTIN-EN-TOURMONT
- COCQUEREL : *Prix d'honneur et Prix du Village Picard*
- HUPPY
- LONGPRE-LES-CORPS-SAINTS
- MAREUIL-CAUBERT : *Félicitations du Jury*
- SAINT-BLIMONT : *Prix du fleurissement remarquable et proposée au jury régional pour la 1ère fleur en 2022*
- BOURSEVILLE
- FRIVILLE-ESCARBOTIN : *prix du fleurissement remarquable et proposée au jury régional pour la 1ère fleur en 2022*
- QUESNOY LE MONTANT

NB : Dans le palmarès régional 2021, deux communes sont à l'honneur : **Favières avec l'obtention de sa seconde fleur** ainsi que le prix du "Coup de cœur" du jury régional et **Saint-Quentin-la-Motte-Croix-au-Bailly qui obtient sa première fleur**

# Les rôles des structures (à l'échelle du département)

Un processus sur deux années consécutives





## La mise en œuvre de la gestion différenciée des espaces

Exemple de végétalisation du cimetière de Favières



Comité Régional  
du Tourisme et des Congrès  
Hauts-de-France



PARC NATUREL RÉGIONAL  
BAIE DE SOMME PICARDIE MARITIME



Favières



- Le cimetière végétalisé
- La gestion différenciée



# Le cimetière de Favières

Exemple d'une gestion respectueuse de  
l'environnement

# Un cimetière sans phytosanitaires



Arrêté du 15 janvier 2021 :

*Dispositions particulières d'interdiction d'utilisation des **produits phytopharmaceutiques** dans les propriétés privées, les lieux fréquentés par le public et dans les lieux à usage collectif*

Bénéfices :

- Protection des visiteurs/habitants
- Protection des agents communaux
- Protection de l'environnement

Contrainte :

- **Comment entretenir les cimetières sans augmenter le temps passé au désherbage ?**

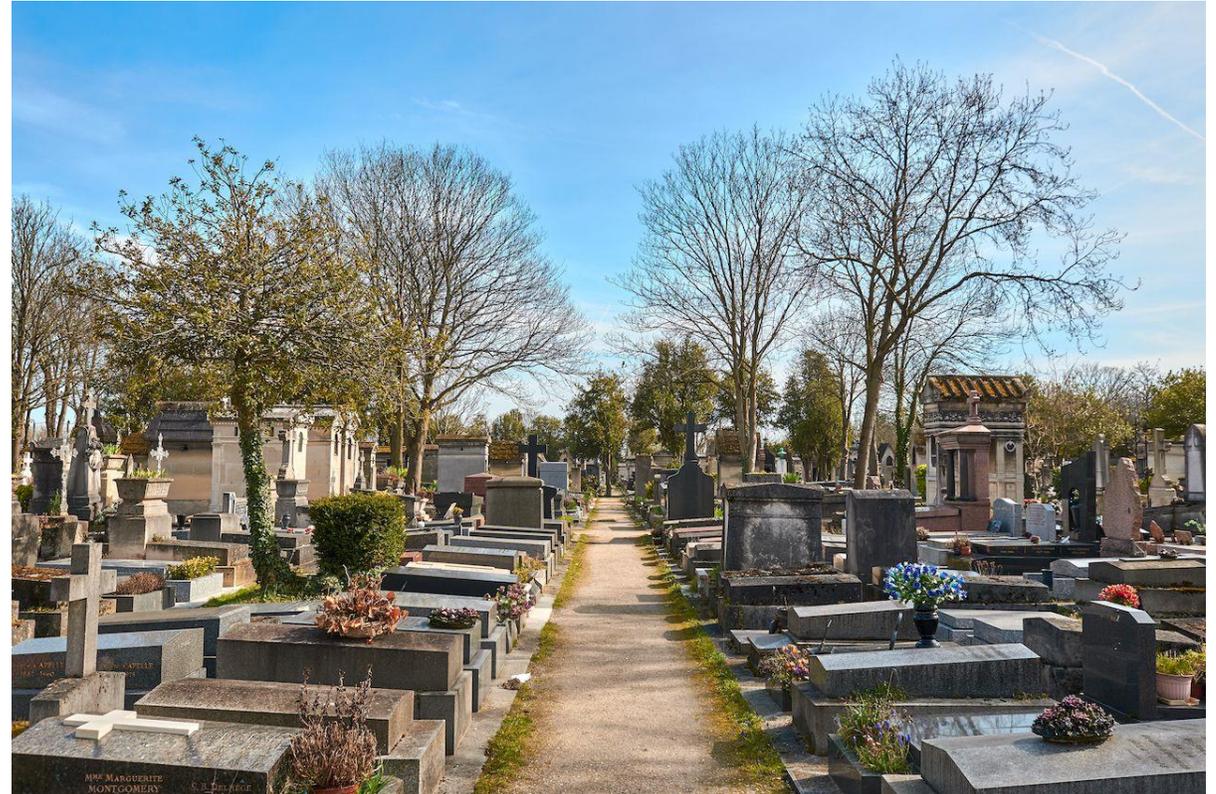
Plusieurs solutions s'offrent aux élus :

- Le désherbage manuel : Très chronophage, physiquement éprouvant
- Désherbage thermique ou mécanique avec les brosses de désherbage : Solution peu écologique
- Changer la destination du lieu : Coûteux au début mais peut à long terme avoir des bénéfices en temps et en finances
- Requestionner la notion de « propre »

*PROPRE : signifie aussi Qui est bien nettoyé, bien lavé, bien tenu.*  
Définition du CNTRL -> **Notion subjective qui dépend de nos référentiels.**

➤ Les deux solutions visibles au sein du cimetière de Favières

# Les différents matériaux présents dans les cimetières



- Sablé
- Gravier
- Enrobé
- Gravier lié
- ...

... mais pas seulement



# ... mais pas seulement



Cimetière du père Lachaise

Cimetière de la madeleine

Cimetière de Nolette



# Un cimetière végétalisé

Exemple de Favières

Comment enherber son cimetière ?

- Semer une pelouse
- Y implanter des dalles pour permettre le passage de tous (PMR) ainsi que des brouettes
- Faire étape par étape pour habituer ses administrés
- Ne pas hésiter à consulter sa population pour lui expliquer
- S'appuyer sur le paysage alentour
- Venir fleurir les parties inaccessibles par la tondeuse



# Une commune aux multiples facettes

Divers espaces, différentes vocations





# La gestion différenciée

Une autre manière d'entretenir



# La gestion différenciée

Gain écologique, d'énergie et de temps

## La gestion différenciée

- A chaque lieu on attribue un code entre 1 et 3 ou 1 et 5
- Selon ce code on entretient différemment
- Par exemple :
  - Le code 1 correspond au plus fort entretien nécessaire comme une tonte par semaine -> parc principal, place...
  - Le code 5 correspond à une fauche par an -> Espace de marais, prairie fleurie...





# La gestion différenciée

Gain écologique, d'énergie et de temps

## La classification

Le classement est effectué suivant des critères géographique, écologique, paysager, d'usage, de fréquentation, ...

- Classe 1 : Les espaces horticoles de prestige (Mairie, salle des fêtes, école de musique, cimetière, église)
- Classe 2 : Les entrées de la commune (rond-point de « Leclerc », rond-point de la Madone, croisement Beausoleil et RD103 )
- Classe 3 : les espaces verts extensifs (agorespace, parc du château Lapalus...)
- Classe 4 : Les espaces verts traditionnels (annexes de voirie, espaces verts lotissements...)
- Classe 5 : Les espaces verts techniques (terrain d'honneur de football, terrain d'entraînement, terrain stabilisé)
- Classe 6 : Les espaces naturels (le pré du lavoir, les bois...)

## Les niveaux d'entretien

Chaque espace vert bénéficie d'un niveau d'entretien spécifique, adapté :

- Niveau 1 : Entretien très soigné et fleurissement important
- Niveau 2 : Entretien suivi et fleurissement limité
- Niveau 3 : Entretien simple
- Niveau 4 : Entretien réduit
- Niveau 5 : Entretien réduit et sommaire
- Niveau 6 : Entretien très faible, grand travaux une fois tous les 4 ans

# La gestion différenciée

Exemple d'un plan de gestion différenciée

1

La gestion différenciée et adaptée à chaque commune

2

La gestion doit s'adapter à chaque commune

3

Elle se doit d'être remise en cause chaque année

4

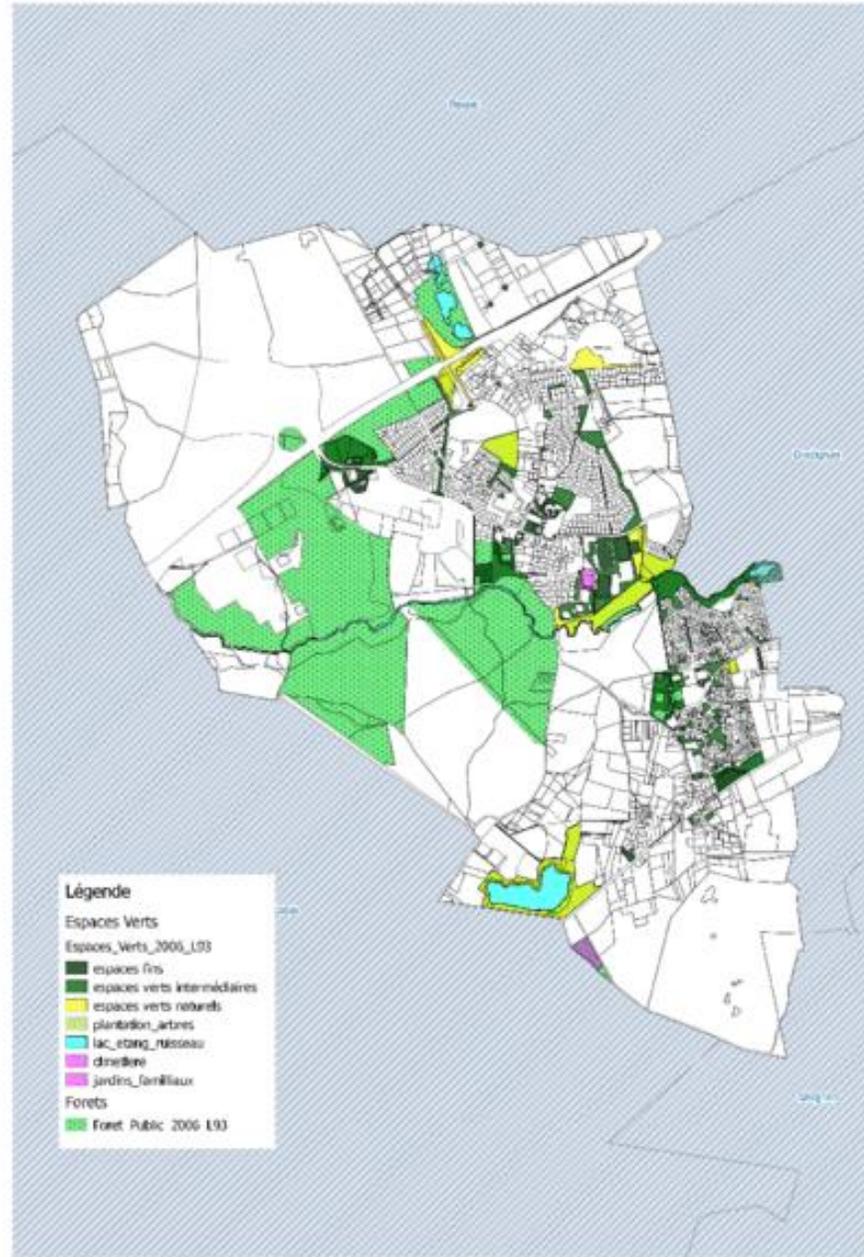
Elle se doit d'être évolutive comme la commune

5

Elle doit comprendre l'identité de la commune :  
Une commune rurale ne peut être gérée comme une ville

6

<https://www.canejan.fr/cadre-de-vie/gestion-differenciee-des-espaces/293-le-nouveau-plan-de-gestion-differenciee-des-espaces-publics>



## Un autre exemple de classification

### 1. Les espaces boisés sous régime forestier ONF

Statut de protection du patrimoine forestier

### 2. Les espaces boisés entretenus par la Commune

L'objectif est de laisser la nature libre et de limiter l'intervention

### 3. Les espaces verts « fins »

L'aspect doit être soigné le plus possible

### 4. Les espaces verts intermédiaires

exemple de lieux : abords du centre commercial, proximité de parc, du centre de loisirs, places secondaires

### 5. Les espaces verts naturels, avec biodiversité

exemple de lieux : parcs, marais/lacs...

### 6. Les espaces publics, trottoirs et cours d'école

# La gestion différenciée

## Bénéfices et contraintes



### Les bénéfices :

- Gain considérable de temps
  - Facilite la communication auprès des administrés
  - Favorable à la biodiversité
  - Permet d'adapter la gestion aux usages
  - Permet un retour des agents sur leurs observations sur site
- Permet de projeter sa vision de la commune sur un temps plus long
  - Permet d'anticiper les aménagements et de les phaser dans le temps

### Les contraintes :

- Un plan à adapter régulièrement (1 fois par an)
- Un plan nécessitant à l'amorce de celui-ci, du temps et des finances

# La gestion différenciée

Les possibilités permises par ce type de gestion

Ce plan de gestion peut servir de support à/au :

- La restauration et préservation de milieux naturels
- Développement de nouvelles pratiques comme la permaculture
- Développement d'un système de traitement des déchets
- Participation citoyenne plus aisées : jardin partagé...
- **Obtention de fleur(s) (VVF)**



# La gestion différenciée

Comment le réaliser au sein de sa commune

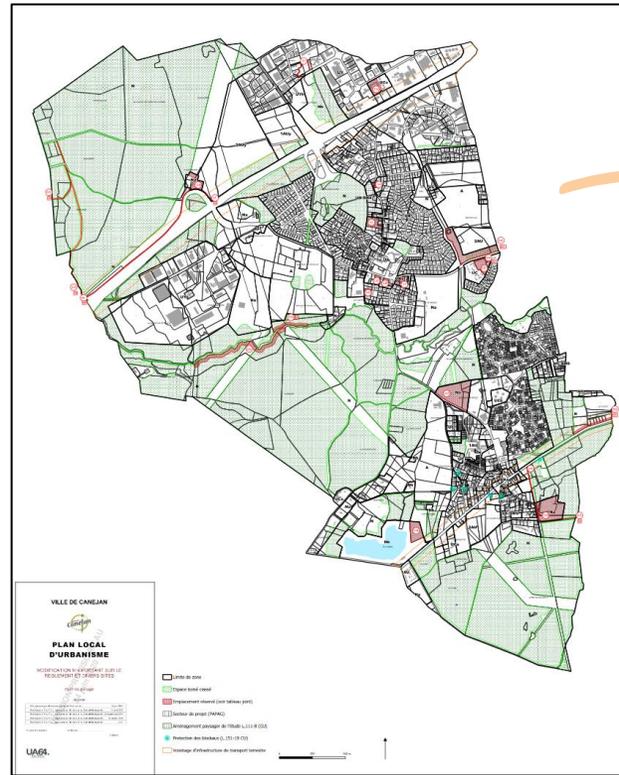
1 S'appuyer sur les connaissances existantes

2 Les Plans Locaux d'Urbanisme (Zonage)

3 Sur les autres plans de gestion différenciée

4 Sur les connaissances des agents communaux (qui le font naturellement)

5 Consulter et faire participer les habitants



# Équipe Pnr en lien avec le label VVF



**Valentin  
Fontaine**

Chargé de mission  
Paysage

[v.fontaine@baiedesom  
me3vallees.fr](mailto:v.fontaine@baiedesom<br/>me3vallees.fr)

06 81 66 31 89



**Xavier  
Lethève**

Chargé de mission  
Biodiversité

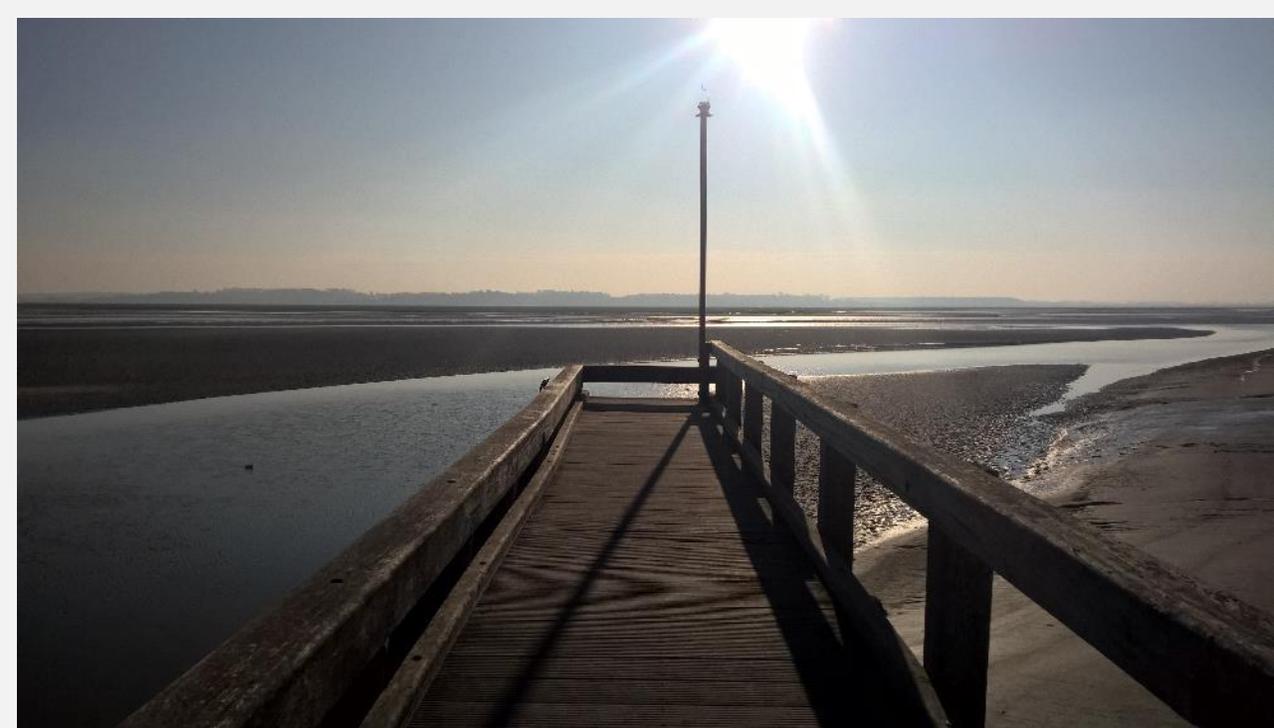
[x.leteve@baiedesom  
me3vallees.fr](mailto:x.leteve@baiedesom<br/>me3vallees.fr)



**François  
Brasseur**

Responsable pôle  
Aménagement

[f.brasseur@baiedesom  
me3vallees.fr](mailto:f.brasseur@baiedesom<br/>me3vallees.fr)



# SYNTHÈSE

Résumé des actions à réaliser en 2022

- Le PNR BSPM au sein du label
  - Palmarès des communes 21 communes labellisées
  - Les rôles des structures ->Le Pnr qui s'engage auprès des communes non dotées de fleur
- Le cimetière végétalisé ->Une solution face à l'interdiction des phytosanitaires
- La gestion différenciée->Une opportunité pour les communes

# MERCI DE VOTRE ATTENTION



DIRECTION RÉGIONALE ENVIRONNEMENT  
AMÉNAGEMENT LOGEMENT  
[WWW.HAUTS-DE-FRANCE.DEVELOPPEMENT-DURABLE.GOUV.FR/](http://WWW.HAUTS-DE-FRANCE.DEVELOPPEMENT-DURABLE.GOUV.FR/)

